

Conseil Communal du 10 février 2020.

Question orale du cdH Verviers.

Rôle de Verviers, chef-lieu d'arrondissement

Cette réalité, politiquement comme symboliquement non-négligeable, qui fait de notre Ville le chef-lieu de notre arrondissement a été très concrètement ré-exprimée à plusieurs reprises depuis le début de cette mandature, et même avant à travers les engagements préélectoraux de plusieurs de nos formations politiques, notamment celles de votre majorité : votre DPC en exprimait l'importance, et tout récemment le SPDT (schéma provincial de développement territorial) voté au Conseil du 27 janvier... Rappelons-nous le point dédié à Verviers, relatif à la « mise en œuvre des coopérations d'arrondissement ».

A l'heure où il nous semble, à nous en tout cas, indispensable et urgent de dépasser les bonnes intentions, nous voudrions que vous fassiez ici le point sur les stratégies et les perspectives – dans quels domaines - envisagées par votre Collège pour prendre une part active à ces « coopérations d'arrondissement », et donc pour endosser, dans les faits, ce rôle de chef-lieu de notre arrondissement ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse.

Claude Orban Conseiller Communal cdH.